



Irène FELIX
Conseillère Générale
Secrétaire Section de Bourges

Bourges, le 24/11/99

COMMUNIQUE

La charte de l'agglomération berruyère a été adoptée par la Commission Permanente du Conseil Régional vendredi 19 novembre dernier. C'est un pas important pour pousser l'agglomération berruyère et ceux qui en ont aujourd'hui la responsabilité (maires de St Doulichard, Bourges et St Germain) à travailler enfin ensemble dans l'intérêt de tous les habitants. Comme socialiste, je m'en réjouis.

Le document présenté au Conseil Régional et adopté récemment par les Conseils Municipaux était pourtant bien modeste et témoignait du peu de réflexions communes que les trois villes ont mené ensemble ces vingt dernières années. Dans l'agglomération berruyère, on en est seulement à la phase d'élaboration de documents de planification préalables à l'émergence d'une véritable politique d'agglomération : programme local de l'habitat, plan de déplacements urbains. Le premier mérite de l'action volontaire de Michel Sapin, Président de la Région, vis-à-vis des villes, aura été d'inciter Bourges et ses voisines à commencer de travailler ensemble.

La Région formule un certain nombre de remarques sur les projets berruyers. Elle rappelle notamment la nécessaire prise en compte de la dimension intercommunale pour la création de zones d'activité. Au Conseil Général, Jean-Pierre Saulnier (PS), Jean-Pierre Magnoux (app. Verts) et moi-même avons à plusieurs reprises souligné l'incohérence des actions économiques dans l'agglomération berruyère. A l'avenir, pour être réellement efficace, la réflexion dans ce domaine devra être partagée avec d'autres communes de l'agglomération au minimum le Subdray, la Chapelle St Ursin, probablement Plaimpied, d'autres peut-être.

Dans le domaine des déplacements urbains et de la politique de la ville, la Région souligne l'intérêt de la restructuration des abords de la gare, restructuration qui n'a de sens que si elle conduit à une meilleure "continuité urbaine" entre la ville, la gare et les quartiers nord. Ce peut être une incitation pour éviter que ce projet ne soit progressivement amputé de son volet le plus ambitieux, l'ouverture vers Bourges Nord.

Ce document proposé par les Berruyers affirme que "la recherche de la mixité des fonctions urbaines constituera un objectif prioritaire". Mais les solutions proposées restent insuffisantes. La Région, en affirmant son soutien à une politique foncière qui n'est pas évoquée dans la charte, rappelle qu'au delà des discours, c'est aux moyens que les agglomérations se donnent qu'on reconnaît la volonté de répartir effectivement logements sociaux et équipements dans les quartiers.